



**FÉDÉRATION ROMANDE  
DES CONSOMMATEURS  
VAUD**

**RAPPORT ANNUEL**

**2016**

# SOMMAIRE

<b>RAPPORT DE LA CO-PRESIDENTE – MARTINE CHUARD</b> .....	<b>3</b>
<b>PRESTATIONS</b> .....	<b>5</b>
<b>FRC CONSEIL</b> - VALÉRIE MUSTER .....	5
AU SERVICE DE LA « <b>FOURCHETTE VERTE</b> » - DOMINIQUE ERNE.....	6
<i>Comité d'attribution du label</i> .....	6
<i>Pour 2017</i> , le canton travaille sur 2 nouveaux projets à tester:.....	6
<i>Evaluation des restaurants</i> .....	7
PREVENTION <b>ENDETTEMENT/SURENDETTEMENT</b> - DOMINIQUE ERNE.....	7
<i>Groupe de travail du canton</i> .....	7
<i>Conseil en Budget FRC</i> .....	8
<b>LAUSANNE-REPARE</b> - REPARER OU JETER ? OFFREZ UNE DEUXIEME VIE! – RACHEL SECOND .....	10
<b>BILAN DES ENQUÊTES – SOPHIE REYMONDIN / SANDRA IMSAND</b> .....	<b>11</b>
<b>SOUTIEN SCOLAIRE</b> : LE SALAIRE DE LA PEUR .....	11
<b>MOBILES POUR SENIORS</b> : DES PRODUITS AU POINT, LE CONSEIL BEAUCOUP MOINS .....	11
<b>MOBILITE</b> : «OVNIS» INTERDITS DE ROUTE.....	11
<b>HERBICIDE</b> : JARDINERIES PIETRES CONSEILLERES .....	11
<b>EMBALLAGE</b> : LE VRAC ? UN JEU D'ENFANT !.....	11
<b>HUILES VEGETALES</b> : DISTRIBUTION DE BONNES ET MAUVAISES PALMES .....	12
<b>COSMETIQUES</b> : MAUVAISES SURPRISES DANS LES BACS DES SOLDES.....	12
<b>COURTAGE</b> : LE MONDE MALADE DE LA SANTE .....	12
<b>ÉVÉNEMENTS</b> .....	<b>13</b>
REPAIR CAFE <b>A LA BIBLIOTHEQUE</b> DE VEVEY .....	13
DISTRIBUTION DE GRAINE DE RADIS A YVERDON.....	14
VISITE DE LA <b>BRASSERIE DU DOCTEUR GAB'S</b> A SAVIGNY.....	14
<b>DANS LA PEAU D'UN TESTEUR</b> A LA FOIRE AGRICOLE DE MOUDON .....	15
<b>REPAIR CAFE</b> AU FESTIVAL DE LA TERRE.....	16
VISITE DE <b>SYLVAIN &amp; Co</b> .....	17
CONFERENCES <b>LAMAL</b> .....	18
<b>SALON PLANETE SANTE</b> - SOYEZ ACTEUR DE VOTRE SANTE .....	18
<b>PRIX DU COMMERCE</b> LAUSANNOIS.....	19
<b>EXPERTISES</b> .....	<b>20</b>
COMMISSION CANTONALE DE <b>POLITIQUE SANITAIRE</b> – C. LECYGNE .....	20
CONSEIL DES <b>TRANSPORTS LAUSANNOIS</b> – N. PLETSCHER .....	21
GROUPE DE CONCERTATION DU <b>PALM</b> – B. QUARTENOUD .....	21
GROUPE DE TRAVAIL DES UTILISATEURS DES <b>IMPÔTS</b> (GdU) – PEICHER .....	22
COMMISSION CANTONALE D'IMPLANTATION DES <b>INSTALLATIONS COMMERCIALES À FORTE FRÉQUENTATION</b> (ICFF) – B. QUARTENOUD .....	22
COMMISSION CANTONALE DE COORDINATION POUR LA GESTION DES <b>DÉCHETS</b> (CODE) – J.L LODS.....	22
<b>PLATEFORME 10</b> – 3 MUSÉES PRÈS DE LA GARE DE LAUSANNE - B. QUARTENOUD.....	23
COMMISSION CANTONALE DE SURVEILLANCE DU SECTEUR <b>ÉLECTRIQUE</b> – B.KEMM.....	24
COMMISSION <b>LABEL PRODUIT</b> – PARC DU JURA VAUDOIS - C.BURKI .....	24
<b>COMPTES</b> .....	<b>26</b>
<b>PERTE ET PROFITS</b> AU 31 DECEMBRE 2016.....	26
<b>BILAN</b> AU 31 DECEMBRE 2016 .....	26
<b>RAPPORT DU TRESORIER</b> .....	<b>27</b>

## **RAPPORT DE LA CO-PRESIDENTE – MARTINE CHUARD**

La FRC a pour mission d'agir pour défendre les droits des consommateurs et pour encourager la consommation responsable. Sur ces deux axes, la section vaudoise n'a pas failli.

Les bénévoles, qu'elles ou ils soient conseillères en budget, experts conso de la permanence juridique FRC Conseils, membres de commissions, enquêteurs, aides sur le terrain, réparateurs, couturières, photographes, webmaster, délégués ou membres du comité, tous ont donné de leur temps, ont agi pour informer nos membres ainsi que les consommateurs vaudois de leurs droits et les défendre.

Par nos activités, nous souhaitons favoriser le pouvoir d'agir et notre engagement est récompensé lorsque les consommateurs privilégient la consommation locale, suite à l'une de nos visites d'entreprise, ou choisissent d'intégrer la notion de durabilité, suite à l'aide apportée par l'un de nos réparateurs lors d'un Repair Café.

Ces exemples illustrent la force d'action des bénévoles de la FRC ; la section vaudoise peut agir grâce à leur engagement et je les en remercie énormément. La FRC accomplit sa mission grâce à tous nos membres, à nos bienfaiteurs et leurs subventions, je les remercie également pour le soutien qu'ils nous témoignent chaque année en nous renouvelant leur confiance.

## MEMBRES ACTIFS

### COMITÉ

Co-Présidentes	T. Wüst – M. Chuard
Secrétaire	C. Martin
Trésorier	P.-A. Debétaz
Vérificatrices des comptes	M. Perret et C. Testaz
Responsable marketing	N. Bastardoz
Responsable des bénévoles	S. Allesina
Webmaster	P. Haccius ; N. Sigrist
Membres	D. Erne, N.H Ho, A. Mocchi, B. Quartenoud.

### COMMISSIONS EXTERNES VAUDOISES, CONSEILS ET GROUPES

**Prévention surendettement et fourchette verte** : D. Erne ; **politique sanitaire** : C. Lecygne ; **surveillance du secteur électrique** : B. Kemm ; **utilisateurs des impôts** : P. Eicher Pavillon ; **implantation des installations à forte fréquentation** : B. Quartenoud ; **coordination pour la gestion des déchets** : J.L Lods ; **conseil des transports lausannois** : N. Pletscher ; **concertation du projet d'agglomération Lausanne-Morges** : B. Quartenoud ; **label produit** : C. Burki

### REPRÉSENTANT(E) ET EXPERT(E) DE COMMISSIONS INTERNES FRC

**Energie et environnement** : A. Bondolfi ; B. Quartenoud ; **agriculture et alimentation** : P. Pearson ; **budget** : D. Erne ; **santé** : M. Gremaud

### FRC CONSEIL

V. Muster ; D. Brunner ; L. Croquelois ; M. Frésey ; M. Gremaud ; C. Hubaux ; J. Robatti ; S. Rosselet ; L. Wannaz ; A. Sofia ; M. Revaz.

### FOURCHETTE VERTE

P. Baenzinger ; Ch. Bordon ; S. Chessex ; P. Eicher ; D. Erne ; C. Kosinski ; F. Lasser ; L. Meister ; C. Mottiez ; E. Oberli ; D. Pfister ; E. Vittoz ; M.-L. Widmer.

### CONSEILS EN BUDGET

C. Bölcs ; P. Eicher ; D. Erne ; J. Hoekstra ; Ch. Huot ; E. Léonard ; J. Nedjar ; B. Parrat ; Ch. Toffel.

### ENQUÊTES

M. Lebon, N. Presti, R. Guy, C. Lavanchy, J. Fleury, F. Pittet Freti, P. Detroyat, C. Laffely, S. Rosselet, C. Ethenoz, J.-L. Monvert, A. Haldimann, F. Rohner

### AIDES SUR LE TERRAIN

S. Allesina ; M. Arn ; P. Baenzinger ; C. Belhia ; J.-M. Cabanes ; M. Chuard ; D. Erne ; C. Ethenoz Christian ; P.-A. Geiser ; A. Haldimann ; N.-H. Ho ; C. Kosinski ; C. Laffely ; C. Lecygne ; C. Martin ; K. Bricine Mengue ; E. Oberli ; F. Pittet-Freti ; N. Pletscher Nicole ; B. Quartenoud ; F. Rohner ; P. Roux ; R. Ruchti ; N. Sauvageat ; M. Therond ; C. Toffel ; N. Vlassov-Monod ; T. Wüst ; J.-M. Zaugg.

### PHOTOGRAPHES

M. Barraud ; J.-P. Melard.

## PRESTATIONS

### FRC CONSEIL - VALÉRIE MUSTER

L'année 2016 a été marquée par le départ de Jacqueline Robatti qui a œuvré pendant plus de 40 ans comme bénévole au sein du service FRC Conseil. Une page se tourne et nous remercions chaleureusement Jacqueline pour tout ce qu'elle a donné à la FRC.

Comme les consommateurs ont toujours autant de questions à soumettre au service FRC Conseil Vaud, deux nouveaux experts conso sont venues combler ce départ : Amalia Sofia et Lise Wannaz. Ceci a permis au service FRC Conseil Vaud de continuer sa mission de conseil aux consommateurs, puisque 7'377 nouveaux cas ont été ouverts durant 2016, dont 47,4% concernaient des membres.

Origine des cas annoncés	Total	
Téléphone	3003	40.6%
Email	3648	49.5%
Lettre	559	7.6%
Visite	166	2.3%

La pérennisation du premier conseil gratuit pour les non-membres, ainsi que la mise en place de nouveaux processus pour le suivi des demandes, ont permis de relancer à la hausse la courbe des membres et ceci en bonne partie grâce à l'écoute et à la qualité des conseils prodigués par l'équipe des experts conso. Les membres, eux, bénéficient toujours de nombreux avantages et peuvent appeler autant de fois qu'ils le souhaitent le service FRC Conseil chaque jour ouvrable. Ils ont accès aux tarifs préférentiels du service juridique, lequel devrait vraisemblablement s'étoffer en 2017.

Quant aux questions posées, voici les thématiques qu'elles représentent :

1. Arnaque (inclus dénonciation en ligne) : 33%
2. Contrat de vente et démarchage : 17%
3. Autres contrats : 10%
4. Litiges télécommunication : 9%
5. Assurance, surtout maladie : 8%

Les 5 sociétés les plus dénoncées sont : Swisscom, Salt, Suissephone, Groupe Volkswagen (Amag) et Assura.

## AU SERVICE DE LA «FOURCHETTE VERTE» - DOMINIQUE ERNE

Le concept «Fourchette verte» (FV) est un label santé décerné aux restaurants qui proposent un plat du jour équilibré. Les restaurants labellisés FV sont accompagnés par des spécialistes en diététique et s'engagent à respecter les principes nutritionnels garants d'un bon équilibre alimentaire – Plus d'infos sous [www.fourchetteverte.ch](http://www.fourchetteverte.ch).

### **Comité d'attribution du label**

La FRC participe au Comité d'attribution du label dans le canton de Vaud. Celui-ci, composé de 5 personnes, s'est réuni 2 fois en 2016 et a effectué 2 consultations par email. Il étudie les dossiers de demandes de labellisation et les avalisent lorsque tous les documents sont jugés conformes.

En 2016 :

- ✓ 10 nouvelles adresses ont été labélisées.
- ✓ 16 adresses ont bénéficié d'une labellisation facilitée (extension d'un label ou nouvelles structures avec prestataires déjà labellisés)
- ✓ 12 adresses ont cessé de collaborer avec FV (manque d'intérêt de la clientèle, ou à cause d'une structure trop petite) ou ont été suspendues momentanément (changement de cuisinier ou de prestataire).
- ✓ 2 cuisines de production ont fait certifier leurs prestations afin que les lieux qu'elles livrent puissent recevoir le label « tout-petits ».

Le nombre total de restaurants FV au 31.12.16 était donc de 353 soit 14 de plus qu'en 2015 et largement au-dessus de l'objectif annuel de 340.

L'évolution des déclinaisons des labels montre une prédominance toujours plus grande d'adresses pour les moins de 16 ans, conformément aux objectifs fixés par le Service de la Santé publique.

**Pour 2017**, le canton travaille sur 2 nouveaux projets à tester:

#### 1. Label Fourchette verte - Ama terra

Fourchette verte – Ama terra propose des conseils et un accompagnement aux établissements servant des repas pour les enfants et adolescents. Cette offre complète les critères actuels Fourchette verte tout-petits et junior, et se concentre sur les aspects de durabilité.

Ainsi, les enfants et adolescents bénéficient d'une alimentation équilibrée et variée. Les aliments privilégiés lors des achats doivent répondre à des critères sociaux, environnementaux et respectant les animaux. En conséquence, des produits saisonniers et régionaux sont utilisés en priorité. Les enfants sont, si possible, intégrés dans les activités liées aux repas et une culture de table et d'alimentation adaptée aux enfants est pratiquée.

#### 2. Projet développement durable de la ville de Lausanne

Le but est d'inclure les cantines scolaires dans le projet de Développement durable de la ville de

Lausanne en augmentant la consommation de produits locaux et de saison dans la restauration collective.

### **Evaluation des restaurants**

La FRC assure l'évaluation des restaurants Fourchette verte (FV) depuis 2001. En 2016, les contrôles avaient pour objectif de vérifier que les établissements labélisés se conforment aux prescriptions et ainsi confirmer leur labélisation.

Les 13 testeurs bénévoles de la FRC se sont réunis 2 fois (formation puis présentation des résultats) en présence de Madame Laurence Margot, diététicienne aux Ligues de la Santé et responsable du projet pour le canton. Les testeurs ont pour mission d'aller manger dans les restaurants labellisés et de remplir ensuite un questionnaire afin de vérifier que les critères du label sont bien respectés.

L'évaluation FRC 2016 a concerné les 72 restaurants labellisés avant le 31.12.2015 et n'ayant pas encore eu 3 visites de la FRC, ou ceux pour lesquels une visite supplémentaire semblait pertinente. En règle générale, les critères du label sont assez bien respectés. Les testeurs portent aussi leur attention sur l'encadrement des enfants, la présentation et le goût des mets.

Cette année le label a subi quelques modifications :

- Un seul produit avec du sucre ajouté par jour (au dessert ou à la collation) de manière à diminuer la consommation de sucre.
- A part pour les seniors, il faut augmenter la variété des féculents (blé, polenta, quinoa...) afin de sortir du trio riz/pâtes/pommes de terre, et offrir une fois par semaine un féculent complet.
- Un menu poisson et un menu végétarien par semaine sont vivement recommandés.

Une visite nécessite en moyenne 3h30 entre les déplacements, le travail personnel à la maison, la prise de contact et le questionnaire à remplir, ainsi que 2h30 par réunion à Lausanne. A ces heures s'ajoutent 20 h 00 pour le travail de la coordinatrice, soit un total d'environ 410 heures.

On soulignera que tous les testeurs ont effectué les visites pour lesquelles ils s'étaient engagés. Un grand merci à eux pour leur travail et leur fiabilité ! La collaboration FV/FRC est reconduite pour l'année 2017.

## **PREVENTION ENDETTEMENT/SURENDETTEMENT - DOMINIQUE ERNE**

### **Groupe de travail du canton**

La FRC Vaud participe depuis 2007 au Programme cantonal de prévention du surendettement. Ledit programme réunit le canton, le Service social de Lausanne/Unafin, Caritas, le Centre social protestant (CSP), COREFF et la FRC. Il comprend une large palette d'actions, certaines destinées à un large public, d'autres concernant des groupes particuliers.

Le projet est sous la direction de Mme Léa Muller, responsable de l'Unité prévention, appui social et insertion de la Section aide et insertion sociales (Service de prévoyance et d'aides sociales) et piloté par M. Adrien Vaucher, responsable de formation, lutte contre le surendettement et traitement des plaintes.

Dans le cadre de ce programme, la FRC s'occupe des consultations budget standard qui sont assurées par 9 conseillères en budget.

Le groupe de travail s'est réuni une fois en 2016 pour une séance plénière.

### **Conseil en Budget FRC**

Cette prestation relève uniquement de la FRC.

En 2016, le contrat passé avec l'Etat prévoyait une subvention pour 100 Consultations Budget. C'est finalement 72 (85 en 2015) consultations qui ont été effectuées par les 7 conseillères en budget (2 conseillères étaient en congé en 2016).

Cette consultation est gratuite pour l'utilisateur qui reçoit de plus le « Petit Manuel pour acheter et consommer sans dettes » édité par le canton ainsi que le guide FRC « Bien gérer mon budget ».

Un questionnaire d'évaluation est rempli en fin de séance et un feed-back à 3 mois est demandé. Cette prestation est très appréciée.

10 consultations (20 en 2015) n'ont pas abouti après le premier contact de la conseillère. Les personnes ont soit décommandé le rendez-vous ou ne l'ont pas recontactée. Toutes ces personnes ont été relancées une fois.

Par ailleurs, 26 demandes n'ont pas donné lieu à une consultation car, soit nous avons pu répondre à leurs questions par téléphone, soit leurs demandes ne correspondaient pas à notre prestation (demande d'argent, personnes surendettées...) et elles ont été réorientées (en règle générale vers un service social). Une demande venait d'un autre canton et a été adressée au service compétent dudit canton.

La diminution des demandes s'explique peut-être par le fait que l'on a moins communiqué sur le programme cantonal de prévention du surendettement en 2016. L'Etat prévoit une nouvelle campagne d'affichage avec un nouveau visuel dans le courant 2017.

Le contrat avec l'Etat est reconduit en 2017

### **Autres prestations de la section Vaud dans le cadre du budget et de la prévention du**

## **surendettement**

- ✓ 3 conférences « Bien manger à petit prix » données à l'Association Valaisanne d'Entraide Psychiatrique ainsi qu'aux Accueillantes en milieu Familiale d'Orbe et d'Yverdon dans le cadre de la formation continue de ces dernières.

## **LAUSANNE-REPARE - REPARER OU JETER ? OFFREZ UNE DEUXIEME VIE! – RACHEL SECOND**

Le projet "Réparer ou Jeter ? Offrez une deuxième vie" a été publiquement lancé en juin 2015 par la ville de Lausanne en collaboration avec la FRC : <http://www.lausanne-repare.ch/>. Cette campagne vise à encourager les consommatrices et consommateurs en Ville de Lausanne à "réparer plutôt que jeter" leurs objets. A cette fin, des adresses d'entreprises de réparation (PME, artisans et indépendants) situées sur le territoire de la Ville de Lausanne et dans la ceinture Lausannoise sont



prises à disposition des consommateurs.

Afin de faciliter les recherches d'adresses, ces dernières ont été catégorisées : téléphones, informatique, électrique/électroménager, électronique, vélo, vélos électriques, vêtements, chaussures, accessoires et mobilier. Pour cette dernière catégorie, créée en décembre 2016, 28 adresses ont été sélectionnées et 17 commerçants sont aujourd'hui référencés sur le site internet [www.lausanne-repare.ch](http://www.lausanne-repare.ch), suite à une visite par l'un de nos bénévoles.

Sur les 52 commerces référencés fin 2015, 51 sont encore en activité et ont été contactés pour vérifier et mettre à jour leurs coordonnées. Ce fut également l'occasion pour les commerçants de nous faire part de leurs impressions. Il en ressort qu'un meilleur référencement sur notre site internet et les moteurs de recherches est attendu pour 2017. Le projet étant financé jusqu'en février 2017, une proposition de poursuite des activités en association avec les services concernés est en cours d'analyse par la ville de Lausanne.

## **BONNES ADRESSES – ANTOINE GALLAND**

La FRC lutte de multiples manières contre les articles «prêts-à-jeter» et le gaspillage des ressources. Dans ce but, les sections cantonales, dont la section vaudoise, ont mis en ligne un annuaire d'entreprises offrant des services de réparation pour des appareils électroménagers, électroniques ou pour le textile.

En 2016, 51 adresses (5 dans l'électro, 10 dans le textile et 36 dans la vente en vrac) déjà présentes dans l'annuaire ont été contrôlées et 29 nouvelles adresses (2 dans l'électro, 6 dans le textile et 21 dans la vente en vrac) ont été ajoutées.

Les commerçants et les consommateurs félicitent ce recensement qui permet de soutenir les activités locales et artisanales et qui permet à tout à chacun de faire un choix raisonné et durable lorsqu'il s'agira de choisir entre remplacer et mettre à la poubelle.

La FRC poursuit donc son action pour 2017.

## **BILAN DES ENQUÊTES – SOPHIE REYMONDIN / SANDRA IMSAND**

### **SOUTIEN SCOLAIRE : LE SALAIRE DE LA PEUR**

Nos enquêteurs ont contacté les écoles privées romandes proposant du soutien scolaire pour les épreuves cantonales de références. Surfant sur la peur de l'échec, les établissements pratiquent des prix parfois très élevés (2400 francs les 13 leçons de 1h30 !). Les examens correspondant au programme scolaire de l'année, ce bachotage peut sembler superflu. En cas de problème, il est préférable de se tourner vers le centre vaudois d'aide à la jeunesse (CVAJ), association à but non lucratif, qui propose des services de répétiteurs flexibles et à prix modérés.

### **MOBILES POUR SENIORS: DES PRODUITS AU POINT, LE CONSEIL BEAUCOUP MOINS**

Notre dizaine de clients-mystère ont vu leurs attentes déçues en visitant les points de vente romands de téléphonie mobile. Leur mission était d'évaluer l'assortiment et la qualité du service proposés aux personnes seniors. Malgré une bonne qualité des produits, la méconnaissance du marché de la part des vendeurs n'a pas permis un conseil adéquat. La majorité des seniors se sont vus recommander le dernier iPhone ; téléphone peu adapté pour la plupart.

### **MOBILITE : «OVNIS» INTERDITS DE ROUTE**

Nous avons établi la liste des derniers engins roulants à la mode : hoverboard, monocycle gyroscopique ou trottinette électrique. Surprise, vélos électriques, segway et vélo-taxi mis à part, aucun de ces véhicules n'a obtenu d'homologation pour circuler sur la voie publique (route, trottoir ou piste cyclable). Notre client-mystère a visité quelques magasins de la région lausannoise. La FNAC ou Athleticum affichaient clairement que ces objets étaient soumis à la réglementation en vigueur. D'autres points de vente étaient moins bien informés ou ont carrément rejeté la responsabilité sur le client. Une situation que la FRC juge inacceptable.

### **HERBICIDE : JARDINERIES PIETRES CONSEILLERES**

Sur seize enseignes visitées, une seule a donné la bonne réponse quant aux produits à utiliser pour désherber une terrasse ! Onze d'entre elles ont proposé un produit à base du tant décrié glyphosate. Deux autres ont conseillé l'acide pelargonique et enfin deux autres l'acide acétique. Or, depuis 2001, la Suisse proscrit l'utilisation par les privés d'herbicides sur des sols imperméables pouvant facilement atterrir dans les rivières, lacs et canalisations. Interpellées, les enseignes ont promis de faire des efforts, certains ayant carrément avoué leur ignorance dans le domaine. Cette enquête conforte la FRC dans sa position d'interdire le glyphosate, ce pesticide accusé d'être cancérigène. Une régulation par la branche est effectivement complètement illusoire.

### **EMBALLAGE : LE VRAC ? UN JEU D'ENFANT !**

En Suisse romande, plusieurs enseignes spécialisées ont ouvert leurs portes ces derniers mois. Mais

les magasins traditionnels ont-ils aussi suivi la tendance ?

Sur les cinquante points de vente de la grande distribution, aucun n'a refusé l'achat de fruits, de légumes ou de petits pains dans des sacs en tissus apportés par nos soins. Plus délicat en revanche pour l'achat de 100 grammes de gruyère. Globus et Manor ont accepté de déposer notre achat dans une boîte en plastique apporté par nos soins. A Migros, le résultat était plus mitigé et un vendeur a même placé le fromage emballé dans la boîte. Coop a été la seule enseigne où nos enquêteurs ont essuyé des refus clairs et nets alors qu'il s'agit de la seule à l'autoriser expressément. Rappelons que du point de vue des normes d'hygiène, rien n'interdit la pratique !

Cette enquête a également été l'occasion de mettre sur pied une carte interactive des enseignes proposant de la vente en vrac que vous pouvez trouver sous ce lien : [http://www.frc.ch/wp-content/uploads/2016/07/adresses\\_vente\\_en\\_vrac.html](http://www.frc.ch/wp-content/uploads/2016/07/adresses_vente_en_vrac.html)

## **HUILES VEGETALES : DISTRIBUTION DE BONNES ET MAUVAISES PALMES**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, la législation sur les denrées alimentaires contraint les fabricants à indiquer la nature des huiles végétales sur les emballages de leurs produits. Nous avons laissé aux distributeurs 6 mois pour écouler leurs stocks et avons ensuite voulu savoir si leur assortiment était conforme à la loi.

Nos craintes se sont révélées fondées : sous la mention huile végétale se cachait bien l'huile de palme et d'autres nouveautés ont fait leur apparition: bêta-carotène et graisses de moindre qualité. Du côté des röstis, par contre bonne surprise. Plus aucun produit ne contient d'huile de palme, sans que cela ait eu d'incidence sur le coût.

## **COSMETIQUES : MAUVAISES SURPRISES DANS LES BACS DES SOLDES**

Nous avons pioché au hasard 103 produits en juin-juillet 2016 dans les commerces lausannois afin de savoir ce qui se cachait dans les bacs de solde : coloris passés de mode ou des fonds de tiroirs périmés. Près du tiers dataient de plus de trois ans. Certains avaient même plus de 5 ans! Les contraintes des fabricants sont minces : si un produit se conserve plus de 30 mois, il n'est pas nécessaire d'indiquer une date de conservation. Interpellés, les distributeurs étaient bien embêtés pour nous répondre. La plupart ne savent pas quand les produits sont fabriqués et seul Coop a promis de faire la lumière au fond du bac à soldes. Pas très encourageant.

## **COURTAGE : LE MONDE MALADE DE LA SANTE**

Les appels des call-centers représentent la première source de plaintes auprès de la FRC, bien que les assureurs aient signé début 2016 des accords promettant de ne pas travailler avec des personnes ou entreprises qui ne respectaient pas la loi. Nos enquêteurs romands, dont le numéro était assorti d'un astérisque dans le bottin ont répondu aux appels des call-centers et accepté un rendez-vous avec un courtier. Lors des entretiens, ces derniers ont relevé de nombreuses pratiques plus que limites. Heureusement, certains courtiers ont été honnêtes et très professionnels bien qu'ils travaillent quand-même pour des sociétés qui ne respectent pas la loi ! Ce dossier est maintenant dans les mains de notre spécialiste santé.

## ÉVÉNEMENTS

### REPAIR CAFE A LA BIBLIOTHEQUE DE VEVEY

A l'occasion de la journée des bibliothèques vaudoises, la FRC Vaud a organisé en collaboration avec la Bibliothèque de Vevey un Repair Café le samedi 5 mars de 10-17h.

Pour accueillir, guider et conseiller chaque participant, 5 bénévoles de la FRC se sont mis à disposition.



Trois bricoleurs en électronique et deux couturières bénévoles ont œuvré dans une ambiance très chaleureuse. En quelques 45 minutes, des objets prédestinés à être jetés ont passé entre les mains expertes de réparateurs, venus avec leurs caisses à outils. Pour la première fois, deux couturières bénévoles étaient présentes ce qui a permis la réparation d'une fermeture éclair ainsi que divers conseils pour la réparation d'un col, d'un ourlet ou autres.

Les participants, actifs dans la réparation, ont pu voir leur appareil démonté (100%), un diagnostic réalisé et une tentative de réparation amorcée (14 appareils sur 23). Neuf réparations complètes ont pu être réalisées, alors que 3 appareils sont restés irréparables. Tout y a passé : de l'humidificateur au lecteur CD, en passant par les machines à café, la lampe de poche, l'imprimante, la radio et même une ancienne horloge.



Bien que tous les appareils n'aient pu être réparés, le sourire de nombreux participants et le travail acharné des réparateurs en disait long sur le succès de l'évènement.

## DISTRIBUTION DE GRAINE DE RADIS A YVERDON

A l'occasion de la journée de la consommation, la section vaudoise s'est rendu au marché d'Yverdon-les-Bains pour distribuer des graines de radis de culture biodynamique aux passants et aux maraîchers afin de promouvoir la consommation locale avec un slogan de circonstance : « Semez local et croquer de saison ».



Les passants étaient surpris et intéressés à cette distribution peu commune. Nous avons ainsi pu échanger et communiquer un message de proximité et de consommation locale.

## VISITE DE LA BRASSERIE DU DOCTEUR GAB'S A SAVIGNY



Parmi plus de 60 inscriptions, une trentaine de chanceux ont eu l'occasion de visiter la Brasserie du Dr. Gab's le 30 avril 2016.

Lors de la visite, nous avons appris l'histoire étonnante de cette brasserie, fondée en 2001 par Gabriel Hasler, Reto Engler, David Paraskevopoulos et Xavier Company, suite à un kit de démarrage reçu par Gabriel en cadeau d'anniversaire !

Notre guide nous a chaleureusement montré les différentes étapes de la chaîne de production. La réception des bouteilles de bière, les multiples étapes de la fabrication du fameux breuvage, le stockage, la mise en bouteille ou encore la vente du produit fini, rien n'a été oublié.



La visite s'est terminée par une dégustation des différentes bières produites chez Docteur Gab's.

## **DANS LA PEAU D'UN TESTEUR A LA FOIRE AGRICOLE DE MOUDON**

Lors de la première Foire agricole romande, qui se déroulait le week-end du 7 et 8 mai à Moudon, la FRC a proposé un test grandeur nature sur le houmous. Entre vaches et légumes bio, les papilles des visiteurs ont été mises à contribution !

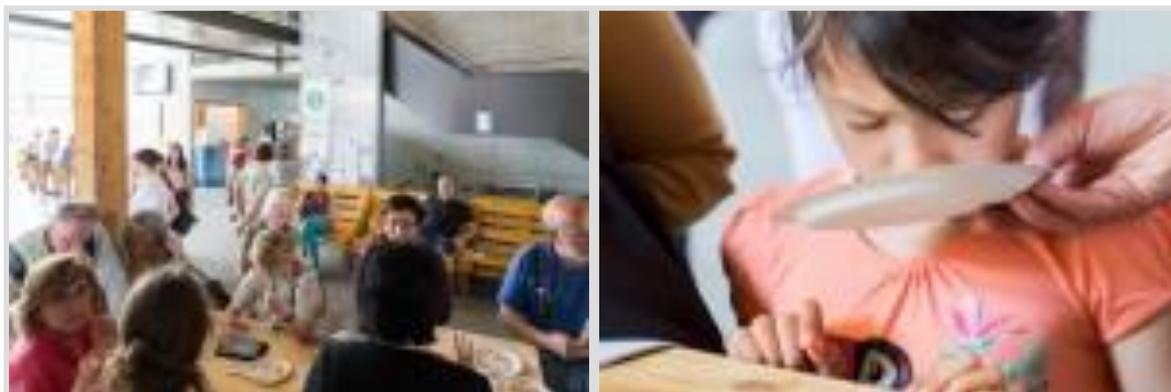


*Les participants en pleine action*

Sur deux jours, les 8 bénévoles présents ont accueilli près de 500 visiteurs au stand et enregistré environ 180 tests. Autant d'opportunités de présenter les buts et activités de la FRC et d'espérer de nouveaux membres. Pour l'occasion, la FRC avait également édité sur de grandes affiches le guide des labels alimentaires bio réalisé en partenariat avec Pusch, WWF et Helvetas.

Connaisseurs ou non, ils ont été nombreux ce week-end à tester trois houmous sur les dix achetés en grande surface et – un intrus – celui fait maison. « Les gens participent volontiers, et sont très intéressés », notent les bénévoles. « Ce n'est pas tous les jours qu'ils ont à vivre une expérience comme celle-là. » A voir leur air sérieux, leurs hésitations dans le regard, nul doute que ces testeurs FRC d'un jour ont pris leur rôle très à cœur. Texture, odeur, goût, visuel, tout aura été décortiqué dans les moindres détails.





«Au final, je pense que c'est surtout une question de goût», souligne Myrna, appréciant la neutralité du pois chiche au contraire de son amie Ruth préférant le houmous agrémenté d'herbes. Eva, quant à elle, s'est réjouie d'avoir découvert une «vraie» pâte, et non celle, trop acide, que l'on peut retrouver quelques fois en pot. « C'était intéressant de pouvoir comparer, car j'aime bien le houmous. J'avoue que j'en achète dans différents endroits afin de trouver le meilleur ! », rigole-t-elle. Il leur aura fallu attendre la sortie de FRC Mieux choisir du mois de juin pour connaître le grand vainqueur.

## REPAIR CAFE AU FESTIVAL DE LA TERRE

Avec son Repair Café et son atelier « totebag », la Fédération romande des consommateurs a ravi les visiteurs de la 12e édition du festival qui s'est tenu à Lausanne du 10 au 12 juin 2016.



Le dimanche 12 juin 2016, les bénévoles de la FRC Vaud et les étudiants de l'Ecole des métiers de Lausanne (ETML) se sont activés à donner une seconde vie à vos objets favoris : entre toaster, batterie de vélo et machine à café, l'établi était bien rempli.



Face à un mixer en piteux état, Jean-François et Jean-Pierre dévissent, décortiquent, se concertent. «Il fait un très vilain bruit et il dégage une très mauvaise odeur... Mais on ne perd pas espoir!» Quelques manipulations plus tard, les bénévoles doivent se résigner : la tentative de remise en état restera infructueuse.

Samedi, une autre participante est, quant à elle, repartie avec son discman quasi flambant neuf! De même que Fanny, venue de Fribourg pour faire réparer sa machine à coudre.



Le dimanche, à côté du Repair Café, entourée de bénévoles de la FRC, Sandra alias Esperluette, passionnée de création et de bricolage propose aux passants de réaliser eux-mêmes un sac à partir de tissu recyclé (totebag), et ce gratuitement. Seule contrepartie ? Promettre de ne plus utiliser de sacs en plastique. Les participants ont félicité l'initiative et 48 personnes ont confectionnés un sac en tissu recyclé, estampillé FRC. L'assemblage des parties d'un sac demandait une vingtaine de minutes, c'est donc 16 heures

cumulées que nos bénévoles ont passé derrière la machine à coudre.

La joyeuse ambiance au stand a attiré les regards, les bénévoles en charge de l'accueil ont ainsi pu présenter les valeurs de la FRC et ses combats ou offrir un magazine à plus de 200 personnes.

## VISITE DE SYLVAIN & CO

Le vendredi 9 septembre, la section vaudoise a permis à 17 personnes de visiter le domaine agricole et l'usine de production de la famille Agassi à Essert-sous- Champvent.



Malgré des règles d'hygiène très strictes à faire respecter, Monsieur Sylvain Agassi et sa sœur Madame Marylène Agassi-Jaussi, qui sont la 5ème génération à travailler sur le domaine, ont pu nous accueillir et nous faire partager leur quotidien.

Aux fils des années ils se sont spécialisés principalement dans la 4ème gamme, c'est-à-dire la production les fruits et légumes frais, prêts à l'emploi, aussi bien pour le commerce de détail que pour les professionnels.

Plus récemment, ils ont élargi leur gamme en proposant des produits « prêt à manger » tel que des Salad'Box (salades accompagnée de sauces) et des Delicup (yogourts agrémentés de céréales et de fruits) ainsi que les sauces à salade (la fameuse sauce Grand-Mère !).

Le domaine d'Essert-sous-Champvent ne cultive que des légumes bio (BIO Bourgeon) et biodynamiques (Demeter); par contre, la production de l'usine est aussi bien bio que conventionnelle. C'est cette dernière que nous avons pu visiter. Nous avons pu suivre, entre autres, la vie d'une salade depuis son arrivée au quai de déchargement jusqu'à son départ en sachet, prêt à être livrée aux clients.

Cette visite fut très intéressante, suscitant de nombreuses questions. Elle s'est terminée par une discussion conviviale autour d'un apéritif offert par nos hôtes.

## CONFERENCES LAMAL

Le 3 novembre 2016, la section vaudoise de la FRC a organisé à Echallens, une conférence intitulée « économiser intelligemment sur les primes 2017 », animée par Joy Demeulemeester, spécialiste FRC des politiques de la santé. L'objectif était d'offrir l'opportunité de mieux comprendre les modèles alternatifs (type réseau de soins, médecin de famille, Télémédecine, etc.) proposés par les assureurs maladie afin d'aider les assurés à mieux choisir le modèle et une franchise adaptée à leurs besoins.

Malheureusement, nous n'avons pas obtenu le succès escompté. La formule sera donc revue en 2017.

## SALON PLANETE SANTE - SOYEZ ACTEUR DE VOTRE SANTE

Lors de la deuxième édition du Salon Planète Santé Live qui se déroulait du 24 au 27 novembre 2016 sur le site de l'EPFL, la FRC a mis à contribution les visiteurs du Salon Planète Santé Live en leur proposant un jeu de rôle.



*Pour apprendre à dialoguer avec son médecin ou son pharmacien, quoi de mieux qu'un jeu de rôle? – Aude Haenni*

Dans la peau d'un médecin, d'un pharmacien ou d'un assureur, deux improvisateurs ont mis les visiteurs dans des situations plus ou moins complexes. Un défi ludique apprécié par beaucoup, selon Sam, l'un des comédiens. «Une fois que les personnes ont accepté de s'asseoir, elles sont prêtes à jouer, et prennent du plaisir.» Comme Carole et Anne, deux étudiantes en pharmacie ayant tiré la carte «demander la pilule du lendemain», qui ont trouvé l'idée sympathique.

Ainsi, les bénévoles de la section ont pu accueillir de nombreux sur le stand. Outre l'accueil des curieux attirés par les jeux de rôles, ils ont distribué un carnet #masanté conçu par la FRC pour encourager le patient à être acteur de sa santé face aux professionnels (pharmaciens, médecins, dentistes, assureurs) et promu les deux dernières publications de la FRC - *La boussole du patient*,

traduction française du guide publié par l'Organisation suisse des patients, ainsi que le livre de cuisine rédigé par Annick Jeanmairet *Sans chichi Sans gaspi*.

## **PRIX DU COMMERCE LAUSANNOIS**



Dans le cadre de sa mission à encourager une consommation responsable, la section vaudoise de la FRC participe à la promotion de l'économie locale. Comme en 2014 et 2015, nous avons collaboré au Prix du commerce 2016 de la ville de Lausanne en réalisant 41 visites entre le 1er octobre et le 15 novembre. Ce concours local, organisé par la fondation City Management, a pour but de mettre en valeur le commerce de proximité, lui offrir une meilleure visibilité, capitaliser sur son savoir-faire

afin d'attirer la clientèle et récompenser la créativité et l'accueil, tout cela en dynamisant l'image de Lausanne.

Nous avons ainsi pu évaluer l'accueil des commerçants et nous nous réjouissons que les commentaires des bénévoles de la FRC ont été très utiles pour départager les enseignes ex-aequo et ainsi récompenser les bonnes pratiques.

## EXPERTISES

Outre sa participation au groupe de travail Programme cantonal de prévention du surendettement et au Comité d'attribution du label « Fourchette verte », la FRC Vaud était représentée en 2015 dans plusieurs commissions ou groupes de consultation.

### COMMISSION CANTONALE DE **POLITIQUE SANITAIRE** – C. LECYGNE

Cette commission cantonale est présidée par M. Pierre-Yves Maillard, chef du département de la santé et de l'action sociale (DSAS).

La mission de cette commission cantonale est liée à la loi sur la planification et le financement des établissements sanitaires d'intérêt public, article 810.01 (LPFES) .

Les rôles de la commission de politique sanitaire sont les suivants :

- ✓ Elle collabore à l'élaboration de la politique de l'Etat en ce qui concerne les établissements sanitaires d'intérêt public et les réseaux de soins et, à la demande du département, à l'organisation sanitaire cantonale, sous réserve des attributions du Conseil de santé ;
- ✓ Elle préavise les projets de lois et règlements qui concernent la planification et le financement des investissements des établissements sanitaires d'intérêt public et des réseaux de soins ;
- ✓ Elle propose au département de la politique sanitaire puis, le cas échéant, au département dont relève l'action sociale, des directives concernant la construction et l'exploitation des établissements sanitaires d'intérêt public et des réseaux de soins.

La Commission s'est réunie 1 fois en 2016 sur le thème du CHUV et de son plan stratégique 2014 - 2018. Les thématiques suivantes ont principalement été abordées :

- ✓ Qualité et sécurité des soins : implication des patients dans la prise de décision, continuité de la prise en charge, médecine hautement spécialisée ;
- ✓ Oncologie : le département a été réorganisé avec plusieurs passerelles entre les services ;
- ✓ Cœur et vaisseaux : nouveau département créé réunissant 43 lits d'hospitalisation et une même équipe soignante (qui relie ainsi la cardiologie et la chirurgie) ;
- ✓ Régions de santé : organisation de dispositifs communautaires avec pour but le maintien de la santé et de la qualité de vie avec médecine de premier recours, urgences, prévention du déclin fonctionnel, répondre à la demande de fin de vie au domicile ;
- ✓ Hôtel des patients : nouvelle structure permettant d'accueillir les patients en fin de séjour hospitalier, avec une surveillance infirmière réduite (prise en charge moins coûteuse) ;

Finalement une réflexion est menée sur l'accès à certaines prestations accessibles, à ce jour, uniquement en passant par un EMS ou en étant hospitalisé.

## **CONSEIL DES TRANSPORTS LAUSANNOIS – N. PLETSCHER**

Cette commission était présidée par Monsieur Daniel Brelaz, syndic de Lausanne, vice-président du conseil d'administration des TL.

Elle assure un contact entre les Transports lausannois (TL) et les différents acteurs de la société lausannoise. Les TL sont à l'écoute des problèmes rapportés lors de cette commission.

La commission s'est réunie 2 fois en 2016 et ont abordés les points suivants :

- ✓ Les travaux du LEB suivent la planification définies avec certains points déjà planifiés : la suppression du passage à niveau de la Fleur de Lys ou le nouvel aménagement de la gare d'Assens.
- ✓ Une étude concernant la consommation électrique des Trolleybus va être effectuée afin de l'optimiser.
- ✓ La mise en service des bus en site propre de Lutry-Corniche à Bussigny et Pully-Val Vert à Galicien est prévue de 2020 à 2028.
- ✓ La promotion de l'information voyageur auprès des entreprises et commerces devrait permettre de faciliter l'accès des transports aux touristes ou habitants.
- ✓ Le développement de l'offre sur le quartier Maillefer reste à ce jour difficile en raison du tracé actuel des routes.
- ✓ Les travaux du Tram reliant la Place du Flon à Renens seront probablement repoussés à 2018 afin de traiter toutes les oppositions.

## **GROUPE DE CONCERTATION DU PALM – B. QUARTENOUD**

Le groupe de concertation du Projet d'Agglomération Lausanne-Morges (PALM) est présidé par Mme Nuria Gorrite, cheffe du Département des infrastructures. Il est chargé d'étudier les axes forts des transports publics.

Cette année, la commission s'est réunie 3 fois. Selon des études démographique, l'agglomération lausannoise va croître de 70'000 habitants et emplois d'ici 2020. Ainsi, pour absorber cette hausse, le coût projeté du développement du tracé est de l'ordre de plus d'un milliard de francs.

Le programme (pour un horizon allant de 2020-2025) est le suivant :

- ✓ Développement des tracés des trams en site propre de Villars-Ste-Croix, Bussigny, Renens, le Flon, Bellevaux au Mont-sur-Lausanne ;
- ✓ Début des travaux du M3 ;
- ✓ Création du tunnel du LEB entre Chauderon et Prilly croisée.

## **GROUPE DE TRAVAIL DES UTILISATEURS DES **IMPÔTS** (GDU) – P.EICHER**

Ce Groupe (GDU) a été créé par Monsieur le Conseiller d'Etat M-P. Broulis en 2004. Sa composition tend à représenter un large éventail de contribuables vaudoises et vaudois. Son but est d'informer les membres des réflexions et des projets conduits au sein de l'Administration cantonale des impôts pour améliorer la compréhension du fonctionnement de son département, mais également l'accessibilité de son service aux contribuables vaudois.

Les deux séances annuelles sont également l'occasion pour les participants de faire des remarques et des propositions au Chef du Département sur des questions d'actualité fiscale. Ces objets concernent notamment l'évolution de la fiscalité vaudoise, l'amélioration de son accessibilité à la population, en particulier avec la mise en place de la cyberadministration qui touche le département des finances et plus particulièrement le Service des impôts.

La FRC a de nouveau demandé que le service des impôts règle la question de la taxation des couples divorcés avec des enfants sous autorité parentale conjointe, avec garde alternée. Cet objet est toujours à l'étude et une décision devrait être prise courant 2017

## **COMMISSION CANTONALE D'IMPLANTATION DES **INSTALLATIONS COMMERCIALES À FORTE FRÉQUENTATION** (ICFF) – B. QUARTENAUD**

Cette commission est présidée par M. Philippe Gmür, chef du service du développement territorial, remplacé provisoirement par Monsieur Christian Exquis en fin d'année. Elle permet de présenter la stratégie cantonale pour les choix des lieux d'implantation d'installations à forte fréquentation (principalement centre commerciaux).

L' ICFF n'a eu aucune activité durant l'année 2016.

## **COMMISSION CANTONALE DE COORDINATION POUR LA GESTION DES **DÉCHETS** (CODE) – J.L LODS**

La CODE, présidée par Mme la Conseillère d'Etat de Quattro, a pour mission d'élaborer le Plan cantonal de gestion des déchets et de coordonner les initiatives privées et publiques en matière de gestion des déchets. La commission participe aussi activement à l'élaboration des projets de textes législatifs afférents aux déchets et sert de plate-forme d'échanges d'informations entre l'autorité de planification et les organismes de terrain. Elle travaille aussi par groupes thématiques en fonction des besoins et préavise auprès du Conseil d'Etat les différents projets d'envergure régionale ou cantonale.

La CODE s'est réuni 1 fois en 2016. Suite à l'introduction de la taxe causale (au sac ou au poids) dans le canton de Vaud (01.01.2014), les autorités ont souhaité évaluer l'impact des effets négatifs observés et proposer des mesures pour y remédier. Si les premières statistiques montrent une augmentation du taux de tri de 12%, des faits tels que l'abandon sauvage de déchets (littering) ou la diminution de la qualité du tri ont aussi été constatés.

Afin de rassembler les avis et propositions d'acteurs de différents secteurs, la DGE a organisé des séances de discussions sous forme de deux ateliers (les 21 janvier et 18 février) auxquelles ont participé des représentants des communes, des périmètres régionaux, des filières privées de transport et de recyclage et des milieux actifs dans la sensibilisation. Les actions suivantes ont été définies :

- ✓ **Plan cantonal de gestion des déchets 2016 (PGD)** : les résultats de la consultation ont été présentés en mai 2016. Il appartient désormais au Conseil d'Etat du PGD et du Plan sectoriel des décharges contrôlées (PSDC) d'adopter ce plan.
- ✓ **Réflexion sur le futur des périmètres régionaux de gestion** : la DGE a donné un mandat à Biol-Conseils afin de faire une enquête sur le fonctionnement actuel des périmètres pour aboutir à des propositions de mesures d'amélioration.
- ✓ **Table ronde sur les effets négatifs de l'introduction de la taxe au sac** : un catalogue de recommandation a été élaboré et destiné aux différentes entités notamment aux communes et à leur service en charge de la voirie et de la gestion des déchets. Il sera mis en ligne et régulièrement enrichi avec les résultats des expériences conduites sur le terrain. Les propositions du catalogue portent sur les :
  - Mesures liées à la communication à destination de la population, du secteur privé et des médias ;
  - Mesures opérationnelles qui proposent une optimisation de la logistique de collecte et des infrastructures communales
  - Mesures répressives qui visent à sanctionner les comportements inadéquats (LAOC).

La nouvelle loi vaudoise sur les amendes d'ordre communales (LAOC) est entrée en vigueur le 3 mars 2016. Elle permet d'amender un contrevenant sans avoir à ouvrir une lourde procédure administrative. Les délits visés sont notamment ceux relatifs à la propreté sur le domaine public et à la gestion des déchets (article 3, al. 2 LAOC). Cette loi donne donc aux communes un pouvoir accru pour sanctionner les délits en matière de déchets en mettant à leur disposition l'utilisation de la procédure d'amende d'ordre.

## **PLATEFORME 10 – 3 MUSÉES PRÈS DE LA GARE DE LAUSANNE - B. QUARTENOU**

Cette commission, anciennement appelé Pôle Muséal, est présidée par M. Bernard Decrauzat. La FRC Vaud a demandé de participer à ce groupe afin d'y représenter les consommateurs - visiteurs au sujet des accès, des services mais aussi les visiteurs de classe moyenne à modeste.

Ce groupe est composé d'une trentaine de personnes représentant aussi bien les milieux économiques, politiques, associatifs qu'artistiques. Il se réunit trois à quatre fois l'an. Son rôle consiste à accompagner le projet des trois musées (Musée cantonal des beaux-arts, de l'Elysée (cantonal) et du « Mudac ») en vue de leur réalisation.

En 2016, 2 séances ont eu lieu et les points suivants ont été abordés :

- ✓ Les travaux ont commencé pour le musée des Beaux-Arts début 2016 et se poursuivront en 2018 pour les deux autres musées, sous réserve des oppositions ;
- ✓ La FRC a renouvelé sa demande d'amélioration de l'accès aux halles CFF afin de mettre en

valeur l'emplacement choisi.

## COMMISSION CANTONALE DE SURVEILLANCE DU SECTEUR **ÉLECTRIQUE** – B.KEMM

Cette commission de surveillance du secteur électrique (COSSEL) est présidée par M. Cornelis Neet, Directeur général de l'environnement. Elle se prononce sur les litiges en rapport avec l'obligation de raccordement et préavise les décisions du Conseil d'Etat vaudois et celles du département.

La COSSEL est composée de 7 membres nommés par le Conseil d'Etat au début de chaque législature et pour la durée de celle-ci. Ses membres ne peuvent appartenir à des organes de personnes morales actives dans le secteur de la production, de la distribution, du transport ou du commerce de l'électricité, ni être sous contrat de prestations avec de telles personnes morales.

La commission ne s'est pas réunie en 2017.

## COMMISSION **LABEL PRODUIT** – PARC DU JURA VAUDOIS - C.BURKI

Cette commission est présidée par le Parc naturel régional Jura vaudois (PNRJV). Ce parc propose aux producteurs et aux entrepreneurs domiciliés dans le PNRJV de mettre sur le marché leurs produits sous le label Produit des parcs suisses.

En 2016, 11 parcs suisses proposaient 1308 produits certifiés «Produit des Parcs suisses». En consommant ces produits alimentaires certifiés, les consommateurs soutiennent l'économie locale, les marques régionales, la production artisanale et la préservation de la nature.

La commission « Label Produit » définit les exigences spécifiques s'appliquant par gamme de produits alimentaires du Parc Jura vaudois, décide de l'octroi ou du retrait du label Produit à une entreprise partenaire et désigne l'organisme de certification pour chaque gamme de produit. Elle a également un rôle de conseil concernant les stratégies à suivre pour la promotion des produits labélisés.

La commission s'est réunie quatre fois en 2016 pour traiter des points suivants :

- ✓ Gamme Pain : Valider le cahier des charges de cette gamme et définir la méthode d'identification des pains du PNRJV. Le premier pain du Parc a été commercialisé par la Boulangerie-Epicerie de la Ferme à Bassins en décembre 2016. Le pain est fabriqué de manière artisanale, avec du blé et du son, dans le périmètre du PNRJV et engagé dans la conservation des populations d'hirondelles et de martinets.
- ✓ Gamme viande bovine fraîche : le PNRJV est à la recherche de nouveaux partenaires et de producteurs intéressés à certifier leurs viandes.
- ✓ Gamme miel : Validation de l'octroi du label Produit à un apiculteur de Longirod, Monsieur Deleury;
- ✓ Gamme de fromage de brebis et de chèvre: Le cahier des charges pour la certification des fromages de chèvre a été validé. Le PNRJV recherche actuellement des producteurs

intéressés à certifier leurs spécialités. Validation de l'octroi du label Produit à un agriculteur de Vaulion, Monsieur Rempé pour 21 fromages Bio d'une qualité et d'une excellence irréprochable.

- ✓ Une plateforme internet de présentation des produits : La commission a validé la création d'une plateforme de présentation des produits certifiés. Bien qu'en construction, les producteurs certifiés sont déjà visibles sur la carte interactive du PNRJV et des Parcs suisses au lien suivant : <http://www.parcjuravaudois.ch/carte-interactive>

La participation de la FRC dans cette commission est reconduite pour 2017.

## COMPTES

### PERTE ET PROFITS AU 31 DECEMBRE 2016

Charges		Produits	
Bureau Conseil Lausanne	22'000.00	Subvention cantonale	15'000.00
Frais de section	37'545.00	Subventions communales	23'815.00
Indemnités section	1'800.00	Subvention FRC (Secr. général)	2'000.00
Déplacements section	926.55	Dons	90.00
Manifestations	3'430.60	Cours & Conférences	160.00
Frais de commissions et Comité	890.20	Mandat Conseils en budget	15'120.00
Assemblée générale cantonale	2'359.90	Mandat "Réparer plutôt que jeter"	3'360.00
Mandat Conseils en budget	11'004.70		
Mandat "Réparer plutôt que jeter"	1'990.00		
Frais divers	1'040.60		
Attribution à provisions	14'102.45		
	<b>59'545.00</b>		<b>59'545.00</b>

### BILAN AU 31 DECEMBRE 2016

Actifs		Passifs	
Poste- CCP N° 10-11-5	31'229.36	Passifs transitoires	3'739.15
Actifs transitoires	30'120.00	Provision Matériel	3'000.00
		Provision Actions / Manif./ Promotion	
		état 01.01.2016	33 157.76
		résultat exercice	<u>14 102.45</u>
		Provision Formation	7'350.00
	<b>61'349.36</b>		<b>61'349.36</b>

## RAPPORT DU TRESORIER

L'exercice 2016 est équilibré suite à l'attribution au poste « Provision Actions / Manifestations / Promotion » du résultat (positif) de l'exercice, lui permettant ainsi une augmentation de CHF 14'102.45. Ce bon résultat est dû en grande partie au fait que, n'ayant pas participé au Comptoir Suisse de septembre 2016, nous n'avons pas dû supporter une charge de l'ordre de CHF 10'000.00.

A noter que notre subvention annuelle en provenance du canton est passée de CHF 10'000.00 à CHF 15'000.00, remontant ainsi au niveau qui avait été le sien durant de nombreuses années. L'avenir de ce soutien dépendra de notre capacité à prouver l'investissement de notre section en faveur du soutien à l'économie locale et à la population vaudoise.

Quant aux subventions communales, elles ont de la peine à provenir d'une majorité de communes : seules 10 sur les 309 vaudoises nous soutiennent, et ceci malgré un contact avec l'ensemble d'entre elles en septembre 2016. Nos vifs remerciements vont ainsi aux communes de Lausanne, Morges, Nyon, Renens, Ecublens, Prévèrenge, Lonay, Gilly, Blonay et Orbe. Alors, si d'aventure vous faites partie d'un exécutif ou législatif communal, merci de rappeler localement qu'un soutien nous serait utile !

Nous remercions vivement les deux vérificatrices des comptes, Mesdames M. Perret et N. Pletscher, pour leur travail de contrôle efficace.



# frc mieux choisir

Tests indépendants, études, enquêtes, conseils pratiques...  
**LA référence en matière de consommation!**

le magazine de la fédération  
romande des consommateurs



**FÉDÉRATION ROMANDE  
DES CONSOMMATEURS  
VAUD**

Rue de Genève 17  
Case postale 6151  
1002 Lausanne  
TÉL. 021 331 00 90

vaud@frc.ch

**frc.ch**